



Credit à la consommation, impossibilité de rembourser les mensuali

Par **riper**, le **25/12/2008** à **18:46**

J'ai contracté par le net un credit à la consommation de 2000E on m'a accordé un credit de 4000E d'office. Aujourd'hui je suis dans l'impossibilité de rembourser. Comment puis je me defendre si cet organisme m'attaque sachant qu'aucun justificatif ne m'a ete demandé ,fiche de paye etc?.